M. Vel-Durand prendrait la gestion des affaires départementales.

M. Saisset-Schneider, si nous en croyons le *Réveil du Nord*, aurait donné à son successeur des explications sur la situation financière de la ville de Lille. M. Vel-Durand serait donc prévenu et édifié.

Afin de l'édifier davantage, le même journal, sous ce titre : *Lettre ouverte à M. le Préfet du Nord*, publie un long article où il revient sur cette grave affaire, article qui se termine ainsi :

» Vous aurez donc à décider, monsieur le préfet, si une municipalité peut inscrire à son budget une recette qui n'est pas réalisable avant la clôture de l'exercice, et si une ville peut compter, pour faire face aux dépenses de l'année, sur les recettes qui ne doivent s'effectuer, si elles s'effectuent que dans les années suivantes.

» Que si vous demandiez et obteniez de M. le ministre de l'intérieur l'approbation d'une semblable hérésie, je me ferais un devoir de signaler cette innovation à toutes les municipalités dans la gêne, et j'engagerais vivement nos édiles lillois à s'appuyer l'année prochaine sur ce précédent pour équilibrer le budget de 1890 par l'inscription en recette des produits d'octroi de 1891 et au besoin de 1892. A quels excédents n'arriverait pas de la sorte cet excellent M. Brunet.

» Mais, je le répète, j'ai trop confiance, M. le préfet, en votre compétence administrative pour envisager sérieusement une pareille hypothèse, et j'attends avec sérénité votre décision que vous saurez, dussiez-vous devenir conseiller d'Etat, maintenir et faire respecter.

» Permettez-moi seulement de vous mettre en garde contre les bonnes paroles qui vont vous être adressées : votre prédécesseur s'y est laissé prendre en 1888 et a en la faiblesse d'approuver l'inscription de cette ressource fictive. Relisez la lettre de M. Géry Legrand du 30 novembre 1888, vous y gagnerez de savoir quel cas il faut faire des promesses de M. le maire de Lille.

» Enfin, si on emploie les grands moyens, si on vous offre des démissions, croyez-nous, acceptez-les : les électeurs vous approuveront. »

La question, on le voit, n'est pas encore terminée, et il est probable qu'elle fera encore couler beaucoup d'encre dans les journaux de notre ville.

L'influenza à Lille. — La situation sanitaire de la ville de Lille ne s'est pas améliorée depuis vingt-quatre heures et les cas d'*influenza* continuent à être assez nombreux.

Un de nos confrères annonce que c'est à cette épidémie qu'il faudrait attribuer la mort de M. A. Camus, négociant en charbons, demeurant rue de la Gare. Lundi dernier, M. Camus aurait été atteint par l'*influenza* ; mercredi, cette maladie se serait transformée en une fluxion de poitrine à laquelle il aurait succombé dans la soirée du même jour.

Les signaux au canon. — Le service des phares, qui dépend du ministère des travaux publics, va essayer, de concert avec les représentants du ministère de la marine, l'emploi de l'artillerie pour transmettre les signaux en temps de brume. La pièce adoptée est un canon très long avec chargement automatique qui peut tirer de vingt à trente coups à la minute. Si ces expériences réussissent, on établira un système de correspondance sonore pour communiquer avec les bâtiments en pleine mer.

Arrestation d'un escroc. — Au mois d'août dernier, se présentait à la librairie Le Bigot, à Lille, un sieur Testelin, se disant ingénieur civil et s'attribuant faussement la qualité de neveu du sénateur du Nord. Ce individu déclarait qu'il venait de s'installer à Fives et qu'il avait l'intention de se monter une bibliothèque bien garnie : en même temps, il faisait une forte commande d'ouvrages industriels que le libraire n'avait pas en magasin. En attendant l'arrivée de ces volumes, Testelin fit de fréquentes visites à la librairie, emportant chaque fois un certain nombre de volumes à porter à son compte.

Il enleva ainsi pour plusieurs centaines de francs de volumes ; puis, on ne le vit plus et il ne vint pas prendre livraison de ses commandes. Le libraire se mit alors à sa recherche, à Fives : la rue que Testelin avait indiqué comme adresse n'existait pas. Une plainte fut portée au commissariat de police du 3e arrondissement et la police de sûreté fut chargée des recherches.

Un certain nombre des ouvrages furent retrouvés chez des bouquinistes à qui Testelin les avait vendus à vil prix. Quant à l'escroc, il vient d'être arrêté à Nivelles (Belgique). Son extradition a été demandée et il ne tardera pas à comparaître devant la justice française.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 10 janvier 1890

DRAME AU VITRIOL A ROUBAIX

La plus importante affaire de l'audience de ce jour est le drame au vitriol dont Roubaix a été le théâtre le 27 décembre de l'année dernière.

A cette date, un vendredi, vers huit heures et demie du soir, le nommé Julien Bernart, tisserand, âgé de 36 ans, se trouvait à l'estaminet du *Bon Café*, rue du chemin de fer, en compagnie de Marie Delsarte, domestique, âgée de 35 ans.

Ces deux personnes revenaient de Fourmies, où elles avaient été faire une fugue, Marie Delsarte vivait en concubinage avec Julien Bernart.

A Fourmies, voyant son amant sur le point de se trouver sans ressources, Marie Delsarte l'abandonna pour revenir à Roubaix, mais Bernart ne l'entendant pas de cette oreille, suivit la fugitive et la rattrapa à la gare de Roubaix, où il l'engagea à prendre une consommation avec lui, dans un but de réconciliation.

Après diverses demandes, voyant que sa maîtresse persistait dans son refus de reprendre la vie commune, Julien Bernart sortit de l'intérieur de son paletot une petite bouteille de vitriol, dont il aspergea Marie Delsarte en lui disant : « Tiens, v'là d'l'odeur! »

Marie Delsarte se recula vivement, mais elle avait été légèrement atteinte au cou.

Traduit devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation de blessures volontaires, Bernart a été condamné à un an et un jour d'emprisonnement.

Vol à Croix. — La seconde affaire a tenu une très grande partie de l'audience, et a duré une heure et demie.

Onze garçons de Croix, âgés d'une dizaine d'années, une fillette, âgée de 14 ans, et un charretier, âgé de 36 ans, sont prévenus d'avoir volé, à Croix, le 9 décembre, du charbon appartenant à la Compagnie du Gaz.

Ces gamins se livrent à la chasse du charbon, et, non contents de ramasser celui qui tombe des chariots, ils ont, à l'aide d'un crochet, retiré les plus gros morceaux d'un tombereau conduit par Léopold Leclercq.

Ce dernier est poursuivi comme complice, car il est prévenu d'avoir fermé les yeux sur les faits et gestes de ces glaneurs d'un nouveau genre, parce que, dans ce nombre, se trouvaient deux jeunes gens qui sont les frères de sa maîtresse.

Le Tribunal acquitte César, Désiré et Jules Branteghem. Il condamne à trois jours de correction Désiré Verhamme, César et Pierre Debucquoy, Jean Duc, Alfred Dewiever, Léon Anselin, Julien Selosse, Pierre Sadauw, Alfred Gabriau et Marie Vanoutryve.

Quant au charretier, Léopold Leclercq, il est condamné à dix jours de prison et à tous les frais du procès.

PETITE CORRESPONDANCE

E. V. A. — La meilleure marche à suivre est une pétition au préfet.

V. M. A. B. — Les engagements se signent pour cinq ans.

Q. L. — Vous n'êtes pas français. Vous devez donc vous faire naturaliser, et suivre les dispositions militaires de votre classe.

Eugène V... — 1° Le temps de service de votre frère ne compte qu'à partir du départ de sa classe; 2° Vous ferez deux mois probablement.

Un abonné du « Journal de Roubaix ». — La logique voudrait que l'architecte ne fît payer ses honoraires que sur 2798 francs, mais s'il y a un marché fait, il est en droit de vous réclamer la somme totale.

L... fils, à Tourcoing. — Vous devez d'abord marquer vos dix de cartes blanches, puis vous comptez quatre pour votre point et six pour vos tierces, ce qui vous fait dix encore, soit vingt en tout, mais vous ne pouvez compter 20.

J. B. R. — 1° Votre frère fera quatre ans; 2° vous pouvez attendre encore un an après le départ de votre classe; 3° nous ne comprenons pas votre troisième question.

O. L. — Lisez la loi militaire concernant les étrangers.

H. N. H. L., n° 1887. — Même réponse.

Charles S. — Même réponse.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

La société l'*Etoile du Nord* avant son siège chez Emile Maton, rue de Blanchemaille, au « Tambour des Zouaves », rappelle aux amateurs sa 2e exposition partielle du dimanche 12 janvier; les exposants sont MM. Krabansky, Balcaen.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 10 janvier.* — Emile Delmotte, rue des Anges, cour Frère, 3. — Louise Inglebert, rue de la Chapelle-Carrette, 94. — Albert Accart, rue Jacquart, 76. — Jean Hélin, rue Marceau. — Verena Nageli, rue du Ballon, 21. — Julien Letobre, rue Delzenne. — Jenny Guinaud, rue Cognot, 19. — Suzanne Laurent, rue Montgolfier. — Angèle Daeninck, rue de Barbieux. — Paul Montagne, rue Montesquieu, 8. — *Déclarations de décès du 10 janvier.* — Carlos Agache, 58 ans, rue Vaucanson, cour Desbouvries, 2. — Alphonse Dulaurier, 31 ans, rue Labruyère, 51. — François Lestour, 65 ans, rue Inkermann, 63. — Alphonse Vandenberghe, 19 ans, rue d'Iéna, 4. — Vansanthergh, présenté sans vie, rue de France, 77. — Amédée Rabaux, 32 ans, rue Notre-Dame, 10. — Théodore Hague, 38 ans, rue de Lannoy, 149. — Frédéric Verzaener, 46 ans, Hôtel-Dieu. — Auguste Demeyer, 5 mois, rue Roëlin, fort Baynat.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 10 janvier.* — Noël Vynckier, à la Bourgogne. — Prudence Lietar, rue Saint-Pierre. — Marguerite Lenglet, sentier du Beau-Laurier. — Anne Verquin, rue des Poutrains. — Céline Thomas, au Pont-Rompu. — Marie Haes, rue du Blanc-Seau. — Pauline Deltour, rue Notre-Dame. — Désiré Matton, aux Orions. — Fernand et Fernande Clément, jumeaux, au Blanc-Seau, Marthe Lemoine, au Hallot. — *Déclarations de décès du 10 janvier.* — Louis Delfortrie, 65 ans, ébéniste, rue des Cardines. — Angèle Devolder, 47 ans, sans profession, Pavé de Neuville. — Laure Spries, 8 mois, Onze Chênes. — Paul Boeqnet, 1 an, à l'Epinette. — Henri Hostyn, rue Fin de la Guerre. — Pierre Mallet, 2 mois, rue de la Haute-Voie. — Léon Vienne, 3 mois, au Blanc-Seau.

GRAND THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : Alex Officier d'Ac. (2e année). - Dimanche 12 janvier 1890. — Bureaux à 5 h. 1/4. — Rideau à 6 h. 0/0. — Représentation extraordinaire. — Les deux plus grands succès. Première représentation de : LE PETIT DUC, opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Meilhac et L. Halévy de l'Académie Française, musique de Charles Lecocq. Au 2e acte, grand défilé militaire. Entrée du duc de Parthenay avec son Etat-Major. — 1re représentation de : LE PETIT JACQUES, drame en 5 actes et 9 tableaux, tiré du roman de M. Louis Claretie, de la Comédie-Française, par William Busnach. — Ordre du spectacle : 1. Le Petit Jacques ; 2. Le Petit Duc. — Lundi 13 janvier 1890. — Représentation extraordinaire, au bénéfice de M. Castelleau, régisseur général. — Prix des places ordinaires. — Pour la location des places numérotées s'adresser chez M. Jabe, rue de la Gare, et des places non numérotées chez le Gérant, rue des Longues-Haies.

Prochainement : LA JUIVE, grand opéra. Première représentation classique.

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : L. Bequet. — Dimanche 12 janvier 1890. — Bureaux à 5 heures 0/0. — Rideau à 6 h. 0/0. — Lundi 13 janvier, bureaux à 6 heures. Rideau à 7 heures. — Avec le concours et pour les adieux de : Mlle Suzanne d'Orange ; des Omer's, clowns excentriques ; Mlle Lecerf, 1re danseuse étoile et toutes les danses du corps de ballet. — ORPHÉE AUX ENFERS, opéra-comique en 4 actes et 5 tableaux par H. Crémieux, musique de J. Offenbach. Décors et costumes nouveaux. Ballets réglés par Mlle Lecerf. Grande attraction, création excentrique entièrement nouvelle, par les Omer's, Pif, Paf, Pouf. — LES PAUVRES DE PARIS, drame en 7 actes, par Ed. Brisebarre et Eug. Nus. — Ordre du spectacle : 1° Les Pauvres de Paris ; 2° Orphée aux Enfers. — Prix des places ordinaire. Billets d'avance chez MM. Uyttenhove et Bellot, cafetiers du théâtre ; J. D'hondt, cafetier, rue Archimède, et au contrôle de 11 h. à 4 heures sans augmentation.

On demande des figurants hommes pour figuration dans Michel Strogoff. — Au tirage de la tombola du Pied de Mouton, le numéro 813 a gagné le Mouton vivant.

THEATRE DES MENUS-PLAISIRS. — Rue Cugnot, 6, à l'Epeule. — Direction : M. E. Desmettre. — Dimanche 12 janvier 1890. — Bureau à 6 h. — Rideau à 6 h. 1/2. — Représentation extraordinaire. Spectacle offert aux Dames; une Dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas, deux Dames ne paieront qu'une seule place. — LE CRIME DE MONGERON, drame en 3 actes, par M. Gaston de Montheau. — LES DEUX SANS CULOTTE, vaudeville en 1 acte. — LA CONSIGNE EST DE RONFLER, vaudeville en 1 acte. — Ordre du spectacle : 1° Les Deux sans Culotte ; 2° Le Crime ; 3° La Consigne est de Ronfler. La salle sera chauffée. — Prix des places : Stalles 0,75 cent ; premières, 0,60 ; secondes, 0,50 ; troisièmes, 0,30 centimes.

GRAND JEU DE BOULE à la platine chez M. Henri Delbecke, « Au Maréchal de Cayghem », Grande Rue, 111. Le dimanche 16 février. 350 francs de prix en espèces. 50 francs seront partagés entre les 9 et points au-dessus, qui n'auront pas de prix.

CHOSES ET AUTRES

L'école à la caserne :

— Fusilier Piton, qu'est-ce qu'un centigramme ?

— Ma foi, un centigramme, sergent... c'est...

— C'est la centième partie du gramme, eh ! butor !... Et qu'est-ce qu'un centilitre ?

— Dame ! sergent.... un centilitre.... c'est.... c'est....

— C'est la centième partie du litre, eh ! triple buse !... A présent, passons à autre chose : qu'est-ce qu'un centigrade ?

— Parbleu ! sergent, c'est la centième partie du grade !...

∴

Examen de droit.

Le Professeur. — Vous savez, monsieur, que dans certains cas la mère peut-être tutrice de ses enfants, pourvu qu'elle soit majeure. La grand'mère peut elle l'être également ?

Le Candidat. — Oui, monsieur.

Le Professeur. — A quelles conditions ?

— Pourvu qu'elle soit majeure.

AVIS AUX SOCIÉTÉS — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaire et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

LA SŒUR DE CHARITÉ

I

La peille de la bataille de Solférino, vers le soir, une dizaine de sœurs grises traversaient le camp français. Leur marche involontairement ralentie, leurs vêtements poudreux attestaient un long voyage : elles arrivaient de France.

A quelques pas en avant, l'une des saintes filles, qui semblait guider les autres, s'en distinguait par une taille plus élevée, par un pas plus ferme et plus calme. Ce devait être une supérieure. Elle paraissait jeune encore, et, malgré sa pâleur, elle était encore très-belle.

— Sœur Thérèse ! répétaient avec une pieuse vénération tous ceux qui avaient fait la campagne de Crimée. — C'est la sœur Thérèse !

Elle atteignit un monticule, sur lequel causaient quelques officiers de chasseurs à pied : ils se levèrent tous à son approche, tous ils se découvrirent.

Sœur Thérèse passa, suivie de ses compagnes.

Les officiers reformèrent leur groupe, à l'exception de deux jeunes capitaines qui restèrent debout, un peu à l'écart des autres.

Le premier, — un Breton nommé Kerkadec, — semblait en proie à une émotion profonde, et les yeux fixés vers le tournant de la route où venait de disparaître la sœur Thérèse, il était devenu presque aussi pâle qu'elle ; restait immobile et comme pétrifié, avec une larme roulant sur chaque joue.

— Kerkadec, dit enfin son compagnon qui l'observait, mais qu'as-tu donc ?

— Moi, rien... rien ! répondit-il du ton de quelqu'un qui se réveille en sursaut, et qui veut garder son secret.

Puis, comme se ravisant tout à coup :

— Baudouin, fit-il, tu es mon ami, n'est-ce pas ?

Pour toute réponse, Baudouin tendit franchement la main à Kerkadec.

— Viens, reprit celui-ci, cherchons quelque endroit où personne ne puisse nous entendre. Il faut que tu saches tout, mais toi seul... il le faut !

Déjà le Breton, de plus en plus ému, se dirigeait vers un coteau dénudé, solitaire. La nuit approchait, déjà pailletée çà et là de quelques étoiles. Le ciel était d'un bleu sombre, la chaleur accablante encore. Pas un souffle d'air; un vague et lointain murmure comparable à celui de la mer. C'était le bruit du camp qui s'endormait.

Ses tentes blanchâtres s'étendaient à perte de vue dans toutes les directions; sur toutes les éminences on voyait se dessiner la silhouette d'une sentinelle. Parfois, un feu qui s'allumait, un roulement de tambour, le pas d'une patrouille, un cri de ralliement, le refrain d'une chanson. Tel était le tableau; mais il y planait quelque chose de lourd, d'orageux, de sinistre... C'était la veille d'une bataille.

Kerkadec se laissa tomber sur un tertre, parut un instant se recueillir et commença ainsi :

II

« Tu t'es souvent raillé de mon penchant à la mélancolie, de ma tristesse. Tu ne t'en étonneras plus, lorsque je t'aurai raconté l'histoire de ma vie. Je n'ai pas connu ma mère, elle mourut comme je venais de naître ; et j'avais dix ans tout au plus lorsque mon père alla la rejoindre. Ces choses-là ne vous font pas l'humeur gaie, vois-tu bien?

Un de mes oncles fut mon tuteur; c'était un vieux célibataire, assez égoïste, et qui n'aimait pas les enfants. Par bonheur nous avions pour voisin à Saint-Malo, un digne maître pilote, dont la famille était nombreuse et la maison franchement hospitalière.

Le père Penhoël, — c'était son nom, — avait quatre fils et une fille. L'aîné des garçons ne comptait guère plus de quinze ans ; les deux suivants étaient à peu près de mon âge. Quant à la fillette, une année de moins que moi, une année de plus que le dernier de ses frères qui, de nom comme de fait était le Benjamin de la famille.

Dès le matin, j'allais chez les Penhoël, et n'en revenais guère que le soir. J'étais pour ainsi dire comme un sixième enfant de la maison ; moi aussi j'appelais Yvonne ma sœur. Yvonne c'était la fille du pilote.

Quelles bonnes et joyeuses parties nous faisions dans sa vieille maison en bois, sur les remparts ou sur la grève !... Oh ! c'est pour moi comme un paradis perdu que ces souvenirs-là !

Je ne tardai pas à m'en voir exilé cependant; il me fallut entrer au collège de Rennes, où mon tuteur venait de m'obtenir une bourse, comme fils d'ancien militaire, cette bourse constituait pour moi tout l'héritage paternel.

Ce fut un jour de grand désespoir que celui des adieux. Mais au bout d'une année, lorsqu'arrivèrent les vacances, quelle joie de se revoir enfin, quel bonheur de passer un mois tous ensemble, un mois comme ceux d'autrefois ?

Il est vrai que maintenant l'aîné des Penhoël, Corentin, faisait déjà son apprentissage maritime avec son père ; il devait être pilote comme lui. Quant au second, qui se nommait Gabriel, il allait entrer au petit séminaire; il se destinait à l'état ecclésiastique.

Il en serait de même pour Benjamin que pour Gabriel, et de même pour Brieuc, le troisième, que pour Corentin. C'était un usage immémorial, une sorte de loi par les Penhoël, que l'aîné fût pilote, que le second fut prêtre, et ainsi de suite des autres frères, afin que tous se dévouassent chrétiennement, les uns au service de Dieu, les autres au salut des matelots.

Pour ce qui était des filles, une au moins sur deux se faisait religieuse. Une sainte famille que celle-là, une famille vraiment bretonne.

Le jour même où Gabriel partait pour le séminaire, Corentin s'en allait en mer affronter sa première tempête. Bien que très impressionnés tous les deux, Corentin n'avait pas peur, Gabriel ne pleurait pas.

— Chacun son devoir, se disent-ils en se serrant la main.

A la fin des vacances suivantes, une scène à peu près semblable se renouvelait entre Brieuc et Benjamin : celui-ci s'en allait avec le séminariste Gabriel, celui-là remplaçait comme mousse son frère Corentin, déjà devenu le matelot du père.

Il y avait déjà longtemps que la mère Penhoël était morte, et que sa fille, bien qu'enfant encore, la remplaçait comme maîtresse de maison. Il en résulta pour elle une sorte de gravité précoce et quasiment maternelle. Au lendemain de sa première communion, Yvonne avait déjà l'air d'une femme.

Je crois la voir encore, avec son costume breton, presque toujours de couleur sombre, et sa grande coiffe malouine, aussi blanche que la neige. Soit qu'elle se rendît à l'église avec une allure chastement réservée, soit que d'un pas actif et leste elle allât aux provisions, chacun la regardait passer avec un étonnement admiratif, avec un respectueux sourire. Dans la maison, elle savait entretenir un ordre admirable, et tous ses frères lui obéissaient aveuglément, voire même le père, auquel parfois, le dimanche, elle ne craignait pas de faire un doigt de morale à l'endroit de la sobriété ; c'était elle qui tenait la bourse !

Garde-toi de croire nonobstant que cette austérité de mœurs engendrât la tristesse. Loin de là, c'était un des logis les plus souriants de la ville; et lorsque les vacances nous réunissaient tous, il y régnait un patriarcal enjouement, une franche allégresse ; Gabriel et Benjamin eux-mêmes oubliaient leur soutane noire, et quand parfois, tous ensemble, nous allions faire une promenade aux environs, c'était à qui s'ébattrait le plus joyeusement dans la campagne. Yvonne ne songeait plus à nous retenir ces jours-là ; elle se laissait aller à l'influence expansive du grand air et du grand soleil, à la rieuse agilité de ses quinze ans !

Car elle avait déjà quinze ans, notre chère sœur Yvonne ; c'était une belle et grande fille, à la taille gracieuse et svelte, aux traits réguliers comme ceux d'une madone, aux yeux noirs, et rêveurs, à l'angélique sourire. Que te dirai-je de plus, ami ? Je l'aimais... Dans notre entourage, chacun nous croyait destinés l'un à l'autre.

Je terminai enfin mes études ; mon tuteur, sans aucun avertissement préalable, me fit entrer chez un armateur en qualité de commis.

— Comporte-toi bien, me dit-il. Grâce à mon héritage, tu lui succéderas un jour.

J'avais craint qu'on ne m'éloignât de Saint-Malo. Je m'empressai d'aller communiquer cette bonne nouvelle à mes amis.

— Bravo ! s'écrièrent d'une même voix les quatre frères, nous ne nous quitterons plus maintenant !

Quant au vieux pilote, il me serra cordialement les mains, il m'appela son fils.

— Je suis bien content, me dit Yvonne avec une larme de joie dans les yeux.

Oh ! tout semblait me sourire ce soir là : je me croyais assuré d'un avenir heureux. Comme on se trompe, pourtant... comme on se trompe ! »

III

« Une dernière année s'écoula sans que rien altérât la douce intimité dans laquelle nous vivions, les Penhoël et moi.

Puis, une suite de malheurs se déchaîna contre cette famille, que déjà je considérais comme la mienne. D'abord, ce fut le départ de Gabriel. Il venait de prononcer ses vœux, il voulut partir comme missionnaire.

— Pourquoi ne pas rester auprès de nous ? lui disait son père. On te promet un vicariat dans les environs ; c'est une noble et sainte mission que celle d'un curé de village.

— Sans doute, répondait le jeune prêtre, et j'espère que mon frère Benjamin restera dans cette voie ; elle n'est pas moins agréable à Dieu. Moi, je me sens attiré là-bas par une irrésistible vocation, j'ai soif de conquérir des âmes.

— Mais si tu n'allais pas revenir, mon pauvre enfant ! mais si ceux que tu veux convertir te martyrisent...

Non, père, non... vous prierez pour moi... ne m'empêchez pas de partir. C'est Dieu qui m'appelle !

Le vieillard enfin se résigna ; Gabriel partit pour la Chine. Nous l'avions tous accompagné jusqu'au lieu de l'embarquement ; je pus voir alors quelle est la puissance, quelle est l'ardeur de cet instinct religieux, de cette fièvre de dévouement qui existe dans certaines races, et qui pourrait s'appeler la prédestination apostolique.

En regardant s'éloigner le vaisseau qui emportait le jeune missionnaire, ses trois frères l'enviaient, sa sœur ne put se défendre de dire :

— Oh ! c'est beau de se dévouer ainsi... pour l'amour de Dieu !

Cette exaltation finit par gagner le vieux Penhoël.

— Mon Dieu ! dit-il en levant ses regards vers le ciel, oh ! mon Dieu, je viens de vous donner l'un de mes enfants... si ce n'est pas encore assez, parlez... j'en ai d'autres !

Une heure plus tard, cependant, de retour au logis, l'émotion paternelle reprit le dessus. Le vieillard se laissa tomber dans son grand fauteuil rustique et pleura. Puis, comme ses fils et sa fille s'étaient groupés autour de lui pour le consoler, il les réunit dans un même embrassement, et murmura :

— Nous ne sommes plus maintenant que cinq ?

— Vous m'oubliez, m'écriai-je, vous m'oubliez, père,.. Je suis déjà votre fils par le cœur. Voulez-vous que je le devienne en réalité par mon mariage avec Yvonne ?

Les trois Penhoël s'étaient redressés ; ils me regardaient en souriant, Yvonne, surprise et confuse, se cachait à demi le visage dans un pli flottant du manteau de son père. Le pilote s'avança lentement vers moi, posa ses deux larges mains sur mes épaules, me regarda dans les yeux et me dit :

— Tu n'as pas encore vingt ans, Kerkadec... mais tu es digne d'elle, et je t'estime de tout mon cœur.

A ce dernier mot, me prenant la tête, il m'attira vers lui pour m'embrasser au front. C'était m'adopter comme son enfant, comme le mari de sa fille. Un vigoureux hurrah des trois frères acclama joyeusement ces accordailles.

Quant à moi, délicieusement ému, j'eus à peine la force de balbutier :

— Père Penhoël... père Penhoël... mais vous m'autoriserez donc à demander le consentement de mon oncle ?

— Quand tu voudras, mon garçon... le mien est donné !

Je courus trouver mon tuteur. Bien que s'occupant fort peu de moi, néanmoins il comptait s'arroger un contrôle absolu sur mon avenir.

— Ce mariage-là ne me va pas du tout, interrompit-il dès les premiers mots.

— J'en suis désolé, répondis-je, mais permettez-moi de vous rappeler, mon cher oncle, que je me nomme Kerkadec, et que je suis breton... c'est tout dire.

— A ton aise, mon cher neveu ! mais je ne suis ni moins breton que toi, ni moins Kerkadec. Tu attendras donc jusqu'à vingt-cinq ans, s'il te plaît... D'ici là, nous avons la conscription.

— Ne comptez-vous donc plus m'acheter un remplaçant ?

— Avec quoi ?

— Je sais bien que mon père ne m'a rien laissé, mais j'espérais, je croyais...

— Que je te délibérerais de mes propres deniers, n'est ce pas ?

— Oui, mon oncle.

— C'était effectivement mon intention, et si tu veux t'ennager d'honneur à rompre toute relation avec les Penhoël, si tu me jures d'oublier Yvonne....

— Jamais ! jamais !

— A merveille, mon ami... j'aime cette franchise... tu seras soldat.

Je n'insistai pas, sachant bien que toute prière serait inutile, et je m'en revins assez tristement vers le vieux pilote.

— C'est dur, me dit-il, mais raison de plus pour obéir. Un tuteur est le représentant d'un père, un père est le représentant de Dieu.

— Comment ! vous voulez que je cesse d'aimer votre fille ?

— Non, Je veux seulement que tu t'armes de patience et de résignation, je veux que tu nous prouves à tous que ton attachement est de ceux qui savent résister au temps, à la distance. Yvonne t'attendra, sois tranquille... et peut-être qu'un jour ton oncle se laissera fléchir par votre constance.

— Mais si je persiste à lui refuser le serment qu'il exige... et j'y persisterai... il me laissera partir.

— Eh bien tu partiras... tu serviras ton pays, tu feras ton chemin dans l'armée, à l'exemple de ton père.

Ces mâles paroles, et surtout le regard d'Yvonne, me rendirent espoir et courage.

Le jour du tirage arriva, j'amenai un mauvais numéro.

— As-tu peur, me dit Corentin qui se trouvait là, mon frère Brieuc et moi nous avons manœuvré d'avance afin de pouvoir te haler de là.

— Que veux-tu dire, Corentin ?

— Tirons une bordée jusqu'au sloop, et tu sauras la chose.

La barque du pilote se trouvait en ce moment dans le port, nous ne tardâmes pas à y arriver. Là, Brieuc me montrant une tirelire dont il faisait gaiment sonner le contenu :

— Voilà ce que c'est ! expliqua-t-il, le père nous laisse maintenant une partie de la gagne, et parfois la sœur y joint en cachette quelques petites gratifications maternelles. Or donc, dès qu'il a été question de l'affaire, Corentin et moi nous nous sommes dit : « Plus de tabac, plus de schnick, plus de dépenses d'aucune sorte... faut devenir économes, faut tout garder pour notre frère Kerkadec ! »

— Et voilà ! coupa l'aîné des Penhoël, comprends-tu maintenant?

— Mais vous n'avez pu amasser ainsi deux mille francs ! me récriai-je.

— Pourquoi qui est de ça, non reprit Brieuc ; mais tu ne pars que dans quelques mois, et d'ici là notre épargne aura le temps de grossir encore... surtout si tu peux y mettre un peu du tien. Supposons qu'à nous trois nous parvenions à réunir cinq cents francs, peut-être six ?

— Eh bien ! ce ne sera que le quart de la somme ?

— Oui, mais Corentin connaît un marchand d'hommes qui se contenterait de cet à-compte, et qui nous ferait crédit pour le reste.

— Quinze cents francs ! y songez-vous ?

— D'abord et d'une, tu vas commencer à gagner chez ton patron. D'autre part, nous continuerons de plus belle à nous sevrer de tout et ça pendant deux ou trois ans... s'il le fallait même, pendant dix !

— Quoi ! toutes vos distractions, tous vos plaisirs...

— Bah ! bah ! qu'est-ce que ça fait?... comptes-tu donc pour rien le bonheur de pouvoir conserver à ma sœur son mari, à nous tous un bon frère ?

Dignes garçons ! braves garçons ! Je leur sautai au cou, je les embrassai, en pleurant de joie... j'étais sauvé.

— Motus ! reprit Brieux, faut rien en dire au père, ni même à Yvonne. La tirelire est cachée, là, dans le coffre à Corentin... Motus avec tout le monde !

... Deux mois plus tard, par une effroyable tempête, le sloop se perdait corps et bien sur la côte de Guernesey.

Ce jour-là, le vieux pilote était resté à terre. Quant à Corentin, quant à Brieuc, l'Océan les avait engloutis.

Ce fut un deuil général à Saint-Malo, tant les Penhoël étaient aimés de tous. Jamais je n'oublierai le passage du convoi funèbre à travers les rues, sa dernière halte au cimetière. Les cheveux du vieux Penhoël avaient entièrement blanchi, son visage était baigné de larmes. Mais il ne laissait échapper aucun cri, aucune plainte ; mais il ne chancelait pas en chemin, et jusqu'au bout il continua d'avancer majestueusement recueilli dans sa stoïque douleur.

A sa droite marchait Benjamin, qui venait d'arriver du séminaire. Il avait alors dix-huit ans ; il était pâle et doux comme un ange en pleurs.

Quant à Yvonne, qui marchait à la gauche du vieillard, elle avait ce regard et cette physionomie que les peintres donnent à la *Mater dolorosa* ; elle était divinement belle.

Lorsque les deux jeunes pilotes eurent été descendus dans une même fosse, le vieillard s'agenouilla, toujours entre Yvonne et Benjamin.

— Seigneur ! dit-il, je vous avais offert tous mes enfants... vous m'avez repris ceux-deux-là, que votre volonté soit faite !

— *Amen* ! répondit derrière eux une voix qui les fit retourner tous les trois.

C'était Gabriel. Il arrivait de Chine; il venait de débarquer juste à temps pour rendre les derniers devoirs à ses deux frères ! »

IV

Le capitaine Kerkadec, oppressé par l'émotion fit une nouvelle halte dans son récit. La nuit était devenue complète ; l'azur du ciel s'illuminait d'une myriade d'étoiles, mais voilées, pâles et tristes.

Un profond silence pesait sur le camp endormi : les feux ne jetaient plus que de mourantes lueurs ; les tentes et les sentinelles semblaient autant de fantômes blancs et noirs.

Dans l'immobilité même de cette atmosphère sans un souffle de vent, il y avait quelque chose d'étrangement mélancolique, en harmonie parfaite avec la douloureuse confidence de l'officier breton. Il continua :

« Ce pauvre Gabriel avait déjà bien souffert! Il portait au front, aux mains, aux pieds, de sanglantes cicatrices. A l'exemple, en dérision du divin Maître dont il était alle répandre la doctrine et prêcher la Passion, on l'avait couronné d'épines, on l'avait crucifié.

Oh ! je me souviendrai toujours de l'attendrissement, de l'admiration d'Yvonne et de Benjamin lorsque, de retour à la maison, ils firent asseoir entre eux le bien-aimé missionnaire, ils examinèrent, ils touchèrent, ils baisèrent pieusement ses glorieuses blessures. Que fit-ce lorsqu'il raconta son long voyage et ses douloureuses épreuves, lorsqu'il décrivit ce bizarre et mystérieux pays, lorsqu'il parla des périls qu'il avait affrontés, des souffrances qu'il avait subies, des conversions dont il avait eu la gloire !

Benjamin surtout, Benjamin l'écoutait avec une ardente curiosité, avec un enthousiasme qui de jour en jour, semblait grandir encore.

Aussi, lorsque Gabriel parla de repartir.

— Je t'accompagnerai ! lui dit Benjamin d'une voix fermement résolue, je désire m'associer à ton apostolat... je t'en prie, frère... je le veux !

Cette fièvre de dévouement, cette ardeur chrétienne, nous avait gagnés tous. Dans le premier élan de son âme, le vieux Penhoël lui-même applaudit à la courageuse résolution de son plus jeune fils.

Mais, se ravisant aussitôt, et des larmes plein les yeux :

— Ah ! s'écria-t-il, je n'ai plus que vous deux... Si vous alliez aussi mourir !

Ce fut Yvonne qui répondit :

— Quand on meurt comme sont morts Brieuc et Corentin, comme mourront peut-être Benjamin et Gabriel... en cherchant à sauver des hommes ou des âmes..., c'est-à-dire pour le service de Dieu... la mort est une récompense... un bien !

Tandis qu'elle prononçait ces paroles, Yvonne rappelait ces vierges chrétiennes qui jadis, le front calme, le sourire aux lèvres, le regard illuminé par une dernière prière, attendaient, héroïquement au milieu du cirque, la couronne du martyre, et qui sont des saintes dans le ciel.

— Partez ! partez tous les deux, dit alors le vieux Penhoël, et si le Seigneur veut que je reste seul ici-bas, que sa volonté soit faite.

Quelques jours plus tard, Gabriel et Benjamin s'embarquaient pour la Chine. De loin, à l'extrémité de la jetée, le père et la jeune sœur

---

FEUILLETON DU 12 JANVIER 1890 — 19

DOUBLE-BLANC

PAR

FORTUNÉ DU BOISGOBEY

IV

Il l'ouvrit précipitamment et il y lut ceci :

« Cher Monsieur, vous avez bien voulu me dire que, pour me revoir, vous attendriez mes ordres. Je n'en ai pas à vous donner, mais je puis bien vous faire savoir où je passerais ma soirée, aujourd'hui, mardi. J'ai envoyé retenir une loge au théâtre du Châtelet. Je l'occuperai seule et j'y arriverai vers neuf heures. S'il vous plaît de m'y rejoindre, je serais charmée de vous y voir et nous pourrons causer longuement.

» Les gens qui nous connaissent ne s'aviseront pas de venir nous chercher là et j'ai tant de choses à vous apprendre que je tiens beaucoup à ne pas être dérangée.

» J'espère que vous viendrez et que vous ne regretterez pas d'être venu.

« Toutes mes sympathies. »

La marquise n'avait pas signé ; c'était inutile ; mais elle n'avait pas oublié d'ajouter cette indication indispensable : « Avant-scène n° 2. »

Les sages projets d'Hervé ne tinrent pas contre cette invitation inattendue. Il ne songea plus à dîner boulevard Malesherbes. Il ne songea qu'à rencontrer l'amie d'Héva Nesbitt. Elle avait, écrivait-elle, beaucoup de choses à lui apprendre; il en avait beaucoup à lui demander.

Et il pressentait que cette entrevue allait marquer dans sa vie.

V

Le théâtre du Châtelet, un des plus vastes de Paris, où il y en a tant, n'est pas précisément ce qu'on appelle un théâtre à la mode.

Bâti dans un quartier éloigné des grands